Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLUS DE 200 SPÉCIALISTES RÉUNIS SUR LE THÈME DE LA COMPLEXITÉ DU TRAVAIL SOCIAL

Premières Assises de l'action sociale régionalisée

Organisées par le Département de la santé et de l'action sociale, les premières Assises de l'action sociale régionalisée se tiennent aujourd'hui dans les locaux de la HES santé-social.

Elles réunissent de nombreux professionnels et personnalités politiques sur le thème de la complexité du travail social. Dans le contexte actuel de limitation de ressources, d'aggravation des problématiques sociales et des nouveaux outils de gestion, il est capital de prendre en considération la complexité du travail social.

Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) organise pour la première fois des Assises de l'action sociale régionalisée qui réunissent des collaborateurs des Centres sociaux régionaux, des organismes offrant des prestations d'aide sociale et du RMR et de plusieurs départements cantonaux, ainsi que des personnalités politiques. Le thème proposé " comment faire face à la complexité du travail social " a séduit de nombreux participants puisque plus de 200 personnes ont répondu à l'invitation du DSAS.

Conçue comme une occasion d'échanger des préoccupations et des réflexions entre professionnels du terrain, politiques et collaborateurs de l'administration cantonale, la journée comporte deux parties principales. L'une est consacrée à des conférences et l'autre à des ateliers, sur des questions aussi diverses que l'aide sociale en Suisse en 2003, les nouvelles problématiques sociales (jeunes adultes en difficulté, endettement, violence), les projets d'insertion, la séparation entre aide financière et aide sociale, la charge de travail des professionnels et la recherche d'un juste équilibre entre aide et contrôle.

Dans le contexte actuel de limitation de ressources, d'aggravation des problématiques sociales et des nouveaux outils de gestion, il est capital de prendre en considération la complexité du travail social. A l'aube de la mise en oeuvre de la nouvelle loi sur l'action sociale, il est important que tous les partenaires concernés puissent échanger des idées afin de trouver les meilleurs chemins pour venir en aide aux plus démunis du canton.

Les réflexions élaborées à l'occasion de ces Assises de l'action sociale régionalisée feront l'objet d'une publication du Département de la santé et de l'action sociale.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 octobre 2003

- C.-L. Rochat, Chef du Département de la santé et de l'action sociale, tél. : 021 / 316 50 06 - C. Schaub, chef du Service de prévoyance et d'aide sociales , tél. : 021 / 316 52 00